

**L'herbicide AVADEx® BW**

Herbicide granulé pour traitement printanier ou automnal dans les systèmes de semis conventionnel ou direct pour la suppression de la folle avoine dans le blé de printemps, le blé durum, l'orge, le colza (incluant le canola), le lin (n'incluant pas les variétés à basse teneur en acide linoléique), la moutarde, les betteraves sucrières, et l'alpiste des Canaries.

**USAGE AGRICOLE**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE DÉPLIANT CI-JOINT AVANT L'USAGE**

**MODE D'EMPLOI COMPLET**

**GARANTIE : Triallate 10%    Avertissement, contient l'allergène soya.**

**No. D'HOMOLOGATION 10308 LOI SUR LES PRODUITS  
ANTIPARASITAIRES**

Utiliser selon les instructions indiquées sur l'étiquette.

**REMARQUE IMPORTANTE** : Avant l'usage, recalibrer le matériel d'application.

Lire attentivement l'AVIS avant l'achat ou l'utilisation. Si ces conditions ne sont pas acceptables, retourner immédiatement les contenants sans les ouvrir.

Avadex est une marque déposée, Monsanto et le symbole de la vigne sont des marques de commerce de Monsanto Technology LLC. Monsanto Canada Inc. – Licencié.

© 2004 MONSANTO COMPANY

**MONSANTO CANADA INC.  
67 boul. Scurfield  
Winnipeg (Manitoba) R3Y 1G4**

CONTENU NET:

## **PRÉCAUTIONS**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.  
PEUT CAUSER DE L'IRRITATION À LA PEAU ET AUX YEUX.**

Se laver soigneusement après la manipulation du produit.  
Ne pas avaler ou inhaler.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaires sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet [www.cropro.org/](http://www.cropro.org/).

## **PREMIERS SOINS**

**EN CAS DE CONTACT**, se laver soigneusement à grande eau et au savon **IMMÉDIATEMENT**; **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX**, rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin ou un centre antipoison. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Si avalé, bien rincer la bouche à l'eau et retirer les particules de la bouche. Si des symptômes apparaissent, appeler un médecin ou contacter un centre antipoison.

Emporter le contenant, l'étiquette, ou prendre note de nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Traiter selon les symptômes.

## **ENTREPOSAGE**

Garder le sac de l'herbicide Avadex BW fermé pour éviter les déversements et la contamination.

Éviter de contaminer les semences, la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale et les denrées alimentaires.

## **ÉLIMINATION**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Rendre le contenant inutilisable. Vider complètement le contenu du sac dans le réservoir d'application. Éliminer les contenants conformément aux exigences provinciales.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## AVIS

**AVIS À L'ACHETEUR** – La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

**AVIS À L'UTILISATEUR** – Ce produit antiparasitaires doit être employée strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Cet herbicide granulé est recommandé pour la suppression de la folle avoine, dans le blé de printemps, le blé durum, l'orge, le colza (incluant le canola), le lin (n'incluant pas les variétés à basse teneur en acide linoléinique), la moutarde, les betteraves sucrières et l'alpiste des Canaries. Ne pas traiter d'autres récoltes avec ce produit car il pourrait les endommager.

Ce produit peut être appliqué en automne ou au printemps, suivant les recommandations décrites sur cette étiquette. Le semis peut avoir lieu avant ou après l'application, puis être suivi de l'incorporation au printemps, selon la récolte semée.

Les traitements incorporés avant le semis suppriment habituellement la folle avoine plus efficacement que les traitements incorporés après le semis.

Cet herbicide granulé devrait être appliqué sur le sol et incorporé avant l'émergence des mauvaises herbes. Si les mauvaises herbes ont émergé avant l'application, elles doivent être supprimées par travail du sol.

Le matériel d'application doit être convenablement calibré. L'application de l'herbicide granulé Avadex BW à un taux excessif peut endommager la récolte, tandis qu'une application trop éparse peut résulter en une suppression moindre de la folle avoine. Avant d'appliquer ce produit, il faut s'assurer que le sol a été suffisamment travaillé. Les sols argileux peuvent nécessiter un travail supplémentaire d'ameublissement. L'application à un champ humide, grumeleux, rugueux ou sillonné résultera en une moindre suppression de la folle avoine et rendra la récolte clairsemée. Consulter la section "**Préparation du sol**" pour plus de précisions.

L'incorporation initiale de ce produit dans le sol doit être effectuée dans les 48 heures suivant l'application et avant l'émergence de la folle avoine, sauf pour les traitements dans un système de semis direct avec travail intensif du sol. (Consulter la section «**Système de travail minimal du sol**» dans ce livret). La profondeur d'incorporation ne devrait pas

dépasser 5 cm, sinon une éventuelle dilution du produit pourrait réduire l'efficacité de la suppression de la folle avoine et accroître le risque de dommages à la récolte. Consulter la section «**façon d'incorporer**» pour plus de précisions.

Lorsqu'on utilise l'herbicide granulé Avadex BW, il est bon de laisser une bande non traitée qui servira de témoin pour l'efficacité du traitement. La suppression des mauvaises herbes peut être évaluée par l'enlèvement de 2,5 à 5 centimètres de sol à la surface au moment de l'émergence afin de compter le nombre de plants de la folle avoine qui ont été éliminés avant leur émergence. Ce produit est absorbé principalement par les rhizomes de la folle avoine poussant dans la couche traitée du sol. La folle avoine est habituellement supprimée avant son émergence. Parfois, surtout dans les conditions de sécheresse et/ou de basse température du sol, une partie de la folle avoine peut émerger et atteindre le stade de 3 ou 4 feuilles avant de mourir.

Une pluie d'au moins 1,5 centimètres dans les 2 semaines suivant une application printanière est requise pour un rendement maximum.

Lorsque la température du sol demeure longtemps froide durant la germination, ou lors d'une extrême sécheresse printanière, ce produit peut ne pas conserver sa norme élevée de suppression de la folle avoine.

**POUR DE MEILLEURS RÉSULTATS LORS D'UNE APPLICATION PRINTANIÈRE, LAISSER UN INTERVALLE D'AU MOINS 48 HEURES ENTRE LA PREMIÈRE INCORPORATION ET LA DEUXIÈME.** Lorsque la température du sol demeure longtemps froide durant la germination, ou s'il y a une extrême sécheresse printanière, la suppression maximale peut exiger plus de temps.

Légumineuses contre-ensemencées : Ce produit peut être utilisé pour les récoltes indiquées sur l'étiquette qui sont contre-ensemencées de légumineuses fourragères, comme la luzerne, le trèfle le loitier corniculé, pourvu que les légumineuses ne servent pas de fourrage vert hâché, d'ensilage ou de foin l'année de l'ensemencement.

## **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Gestion de la résistance à l'herbicide Avadex BW, herbicide du groupe 8. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Avadex BW et à d'autres herbicides du groupe 8. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Avadex BW ou les herbicides du même groupe 8 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Monsanto Canada au 1-800-667-4944 ou à [www.monsanto.ca](http://www.monsanto.ca).

## AVIS

Un éclaircissement a été observé dans les champs de blé suite au traitement dans des conditions de forte pluie et/ou de température froide entre l'application et l'émergence de la récolte. Habituellement, il est possible d'éviter l'éclaircissement par une application après semis printanier ou de le minimiser LORSQUE LA SEMENCE EST ENFOUÏE ENTRE 1,5 ET 2,5 CENTIMÈTRES SOUS LA COUCHE DE SOL TRAITÉE À L'HERBICIDE GRANULÉ AVADEx BW. Règle générale, l'éclaircissement est plus que compensé par le travail du sol et les rendements plus élevés.

Un certain éclaircissement peut être remarqué sur les collines arrondies.

L'avoine comestible ne devrait pas être semée lorsque l'herbicide granulé Avadex BW a été utilisé l'année précédente. Il est possible que la rémanence du produit soit suffisante pour endommager cette récolte.

**ATTENTION :** Les cultures traitées ne doivent pas être utilisées pour le pâturage ou comme fourrage; il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour appuyer un tel usage.

## FAÇON D'APPLIQUER ET DE CALIBRER LE MATÉRIEL

L'herbicide granulé Avadex BW doit être appliqué au moyen d'un épandeur terrestre à la volée, par exemple un semoir de graines fourragères ou un épandeur terrestre spécialement conçu. Ce produit peut aussi être appliqué par avion muni d'un appareil capable d'épandre uniformément de petites quantités de granules.

## ÉQUIPEMENT D'APPLICATION TERRESTRE

Il est important que l'épandeur soit calibré convenablement pour appliquer ce produit en quantité exacte, et non pas insuffisante ou excessive. Pour un épandage uniforme, il faut utiliser des plateaux rotatifs (similaires à ceux qui servent à appliquer des granules en bandes). Pour calibrer, attacher un sac en tissu ou en plastique résistant autour de chaque plateau rotatif ou tube d'ensemencement. La vitesse normale d'avancement sur le terrain à traiter est de 6 à 8 km/h. Recueillir les granules de chaque sortie après avoir franchi la distance désirée.

Par exemple : Si un épandeur de 4,25 mètres est utilisé, mesurer une distance de 200 mètres dans le champ à traiter. Après avoir attaché un sac autour de chaque sortie, recueillir les granules pendant que l'épandeur franchit cette distance. Vérifier si chaque sortie dispense une quantité égale de granules. Combiner tous les échantillons et peser le tout. Pour l'ensemble de conditions décrites ci-dessus, la quantité de granules recueillis devrait équivaloir au taux recommandé ci-dessous pour l'épandage à la volée :

	<b>Taux Recommandé</b>		
	11 kg/ha	14 kg/ha	17 kg/ha
<b>Quantité exacte à recueillir :</b>	0,9 kg	1,2 kg	1,5 kg

Si on recueille une quantité plus ou moins que la quantité désirée, rajuster l'ouverture en conséquence et reprendre la collecte de granules sur la distance mesurée. Continuer cette procédure jusqu'à ce que la quantité voulue soit recueillie.

Si on calibre l'épandeur au moyen de la pression d'air pour disperser les granules, suivre selon les directives du fabricant.

## APPLICATION AÉRIENNE

### Mode d'emploi

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés ou des systèmes équivalents de positionnement électronique (GPS). L'utilisation d'un avoin de repérage est recommandée.

### **Mises en garde concernant l'utilisation**

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans les *Exigences relatives aux connaissances fondamentales requises pour la formation sur les pesticides au Canada*. Tronc commun – Utilisation des pesticides et Module – Pulvérisation aérienne (élaborées par l'ACRCP) doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vents, etc.) ou aquatique vulnérable.

### **Mise en garde concernant l'opérateur antiparasitaire**

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les

étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

### **Mises en garde propres au produit**

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-667-4944. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

Pour l'application aérienne, il faut utiliser les accessoires conçus pour de faibles taux d'application des granules. L'utilisateur doit apporter les modifications nécessaires au matériel, de sorte que l'application soit précise. Il est nécessaire aussi de calibrer convenablement le matériel pour que l'application soit uniforme et au taux voulu. Avant de commencer l'application aérienne de l'herbicide granulé Avadex MicroActiv, il ne faut pas oublier de lire dans le manuel d'épandage aérien de Monsanto les directives concernant les modifications du matériel et la calibration. Ce manuel est disponible auprès de la société Monsanto Canada Inc., 67, boul. Scurfield, Winnipeg (Manitoba), Canada R3Y 1G4.

## **PRÉPARATION DU SOL**

Avant d'appliquer ce produit, il faut ameublir le sol. Tout travail en profondeur du sol au moyen d'un cultivateur ou d'une herse à doubles disques doit être effectué avant l'application de ce produit. Si la quantité de résidus est excessive, il faut travailler davantage le sol ou utiliser une autre pratique appropriée de gestion des résidus afin d'en réduire la couverture à un niveau acceptable avant l'application, car les résidus rendraient difficile une incorporation uniforme.

Si le sol est excessivement humide ou grumeleux, rendant ainsi difficile une incorporation convenable, il pourrait nécessiter un travail supplémentaire au moyen d'un matériel approprié avant l'application et l'incorporation, afin d'améliorer l'état du sol. Si la surface reste sillonnée, il est recommandé de travailler le sol en conséquence avant l'application, afin d'éliminer ce problème et d'assurer une distribution uniforme de l'herbicide. Le labour d'automne n'est pas nécessaire lorsqu'on utilise un système automnal de semis direct à travail intensif du sol.

## **FAÇON D'INCORPORER**

Ce produit doit être incorporé dans le sol au moyen du matériel approprié de travail du sol, afin de supprimer la folle avoine. Deux opérations d'incorporation à angle droit sont nécessaires pour bien répartir ce produit dans le sol, sauf dans les systèmes de traitement à



semis direct avec travail intensif du sol. La première incorporation devrait être faite dans les 48 heures suivant l'application, tandis que la seconde incorporation peut avoir lieu juste après ou plus tard, selon le moment de l'application. Consulter les sections "**Incorporation d'automne**" et "**Incorporation de printemps**" dans ce livret pour plus de précisions.

Ne pas incorporer ce produit à une profondeur de plus de 5 centimètres. À cette fin, le matériel de travail du sol doit être réglé à une profondeur maximale de 7,5 à 10 centimètres. Une incorporation peu profonde est nécessaire pour éviter la dilution du produit, ce qui réduirait la suppression de la folle avoine et risquerait d'endommager la récolte.

Le travail par herse à dents ne permet pas une bonne incorporation dans un sol qui est compacté empêchant la pénétration des dents, qui fait sauter la herse ou dont les résidus trop abondants s'accumulent sous la herse.

## **INCORPORATION D'AUTOMNE**

Ce produit doit être incorporé selon les directives de la section « **Façon d'incorporer** » de cette étiquette.

Pour les applications automnales (sauf les traitements avec système de semis direct à travail intensif du sol), une seule incorporation est requise à l'automne. La seconde incorporation peut avoir lieu en automne (avant le gel du sol) ou au printemps. Consulter la section "**Incorporation de printemps**" pour plus de précisions.

## **INCORPORATION EN CONJONCTION AVEC L'ÉPANDAGE AUTOMNAL DE FERTILISANT EN BANDES**

Ce produit peut être épandu avant ou durant une application automnale de fertilisant en bandes. Il faut veiller à ce que l'espace entre les étançons (assemblages de dents), la vitesse d'avancement et les conditions du sol (notamment l'humidité et le niveau de résidus de récoltes) permettent de couvrir les granules d'une quantité suffisante de sol.

Si on effectue l'opération suivante d'ensemencement au moyen d'un semoir à houe ou d'un semoir à ouvre-sillons à doubles disques, une seconde incorporation (automnale ou printanière pré-semis) doit être pratiquée au moyen d'un cultivateur ou d'un appareil similaire pour favoriser une distribution uniforme de l'herbicide.

Pour des recommandations précises sur l'application de ce produit en conjonction avec un épandage automnal de fertilisant en bandes, communiquer avec Monsanto Canada Inc.

## INCORPORATION DE PRINTEMPS

### Présemis

Ce produit doit être incorporé selon les directives de la section « **Façon d'incorporer** » de cette étiquette.

Ce produit peut être incorporé avant de semer toute récolte indiquée sur l'étiquette. Consulter les exceptions mentionnées à la section « **Mode d'emploi** ».

La seconde incorporation peut avoir lieu à un moment ou l'autre avant l'émergence de la récolte. Si la seconde incorporation est faite après l'ensemencement, il faut régler la herse ou autre appareil de travail du sol à une profondeur convenable pour ne pas perturber les semences.

Si la présence de sillons constitue un problème après l'ensemencement, un hersage est recommandé pour éliminer les sillons et favoriser une distribution uniforme de l'herbicide.

### Après Semis

Ce produit doit être incorporé selon les directives de la section « **Façon d'incorporer** » de cette étiquette.

Ce produit peut être incorporé après avoir semé toute récolte indiquée sur l'étiquette. Consulter les exceptions mentionnées à la section « **Mode d'emploi** ».

Semer à une profondeur de 5 à 7,5 centimètres, puis immédiatement incorporer à une faible profondeur (de 4 à 5 centimètres) au moyen d'un appareil approprié, comme une herse.

La seconde incorporation doit être effectuée à angle droit par rapport à la première incorporation, à un moment ou l'autre avant l'émergence de la récolte.

Régler le matériel d'incorporation à une profondeur telle que les semences ne seront pas perturbées.

### AVIS

POUR DE MEILLEURS RÉSULTATS LORS D'UNE APPLICATION PRINTANIÈRE, LAISSER UN INTERVALLE D'AU MOINS 48 HEURES ENTRE LA PREMIÈRE INCORPORATION ET LA DEUXIÈME. Si la température du sol reste longtemps froide ou s'il y a extrême sécheresse, la suppression maximale peut nécessiter un plus long délai.

## MODE D'EMPLOI

Les taux supérieurs recommandés de ce produit devraient être utilisés dans les sols ayant un contenu de matières organiques supérieur à 4 %. Ne pas appliquer par l'application de surface plus d'une fois par année.

### L'application automnale (Incorporation)

L'application automnale de ce produit doit avoir lieu après le 15 septembre mais avant le gel du sol. Une application antérieure au 15 septembre peut réduire l'efficacité de l'herbicide. Consulter les sections "**Préparation du sol**" et "**Façon d'incorporer**" dans ce livret pour plus de précisions.

### TAUX D'HERBICIDE AVADEX BW (kg/ha) L'application automnale (Incorporation)

Culture	Matières Organiques			Profondeur
	Moins de 2%	2 – 4%	Plus de 4%	Des semences
Blé printemps et Blé durum	11	14	17	5 – 7,5 cm*
Orge, alpiste des Canaries	11	14	17	5 – 7,5 cm*
canola, lin**, Moutarde, betteraves sucrières	14	17	22	Au choix de l'agriculteur

\* Les semences doivent être enfouies sous la couche de sol traité.

**NE PAS SEMER PLUS PROFONDÉMENT QUE 7,5 CENTIMÈTRES.**

\*\* Ne pas utiliser sur les variétés de lin à basse teneur en acide linoléique.

### L'application printanière (Incorporation)

Ce produit peut être appliqué avant ou après l'ensemencement des récoltes indiquées sur l'étiquette, sauf les exceptions énumérées dans le tableau suivant. Pour les applications avant l'ensemencement, semer à la profondeur appropriée immédiatement ou jusqu'à 3 semaines après l'application. La suppression de la folle avoine est habituellement plus efficace lorsque l'application a lieu avant l'ensemencement.

Pour les applications après l'ensemencement, l'application et les incorporations doivent être effectuées avant l'émergence de la récolte. Pour les applications après l'ensemencement, la

suppression optimale de la folle avoine a lieu lorsque l'application et l'incorporation initiale sont faites tôt après l'ensemencement.

Consulter les sections "**Préparation du sol**" et "**Façon d'incorporer**" dans ce livret pour plus de précisions.

**TAUX D'HERBICIDE AVADEX BW (kg/ha)**  
**L'application printanière (Incorporation)**

Culture	Moment de l'application	Matières Organiques		Profondeur Des semences
		Moins de 4%	Plus de 4%	
Blé printemps et Blé durum	Pré-semis**	11	14	5 – 7,5 cm*
	Après-semis	14	17	
Orge, alpiste des Canaries	Pré-semis et Après-semis	14	17	5 – 7,5 cm*
canola, lin***, Moutarde, betteraves sucrières	Pré-semis	17	22	Au choix de l'agriculteur

\* Les semences doivent être enfouies sous la couche de sol traité.

NE PAS SEMER PLUS PROFONDÉMENT QUE 7,5 CENTIMÈTRES.

\*\*NE PAS APPLIQUER ce produit avant d'ensemencer du blé dans les sols ayant un contenu de matières organiques égal ou inférieur à 4 % (sol brun, brun foncé ou gris forestier) lorsqu'un semoir à disque est utilisé pour l'ensemencement. Si un semoir pneumatique est utilisé, il doit être muni d'un dispositif de contrôle pour déposer les graines exactement à la profondeur voulue, sinon la récolte pourrait être endommagée.

\*\*\* Ne pas utiliser sur les variétés de lin à basse teneur en acide linoléique.

**SYSTÈME DE TRAVAIL MINIMAL DU SOL**

Provinces des Prairies (incluant le district de la Rivière de la Paix en C.-B.) SEULEMENT

**APPLICATION AUTOMNALE**

Si les champs sont exposés à une forte érosion par l'eau ou par le vent et que le labour d'automne est ainsi indésirable, la meilleure solution est une application automnale avec travail minimum du sol lorsque la température moyenne du sol est de 4° C ou moins à une profondeur de 5 centimètres, mais dans les 3 semaines précédant le gel du sol. Cette situation se produit habituellement avant le 1<sup>er</sup> octobre dans les Prairies.

Appliquer aux taux indiqués dans le tableau ci-dessous. L'application devrait être effectuée aux champs avec chaume sur pied, en jachère chimique ou en jachère d'été lorsque le sol est

peu exposé à l'érosion. Éviter d'appliquer à un sol lisse et compacté car les granules peuvent être emportés à la dérive. Éviter d'appliquer à un sol soumis à une forte érosion.

L'incorporation automnale n'est pas requise. Cette opération peut avoir lieu au printemps, avant ou pendant les semences. Consulter "**Façon d'incorporer**" dans la section "**APPLICATION PRINTANIÈRE (Système de travail minimal du sol)**" pour plus de précisions.

Il faut éviter d'appliquer à des champs couverts de neige ou d'une quantité excessive de résidus de récolte à cause du mauvais contact entre les granules et le sol. En cas de quantité excessive de résidus au moment de l'application, un bon hersage peut améliorer le contact des granules d'herbicide avec le sol.

S'il y a humidité ou chaleur excessive entre l'application et l'émergence de la récolte, la suppression peut être amoindrie. Pour de meilleurs résultats dans les cas de forte infestation de la folle avoine, utiliser le traitement incorporé seulement.

La couleur du sol n'est pas toujours une indication précise du contenu en matières organiques. Le taux d'application choisi dans le tableau ci-dessous doit être approprié à votre type de sol.

Ne pas utiliser ce traitement si le sol a un contenu de matières organiques inférieur à 2 %.

#### **TAUX DE L'HERBICIDE AVADDEX BW (kg/ha) - AUTOMNE (Système de travail minimal du sol)**

<b>Culture</b>	<b>Matières Organiques</b>		<b>Profondur Des Semences</b>
	<b>2 - 4%</b>	<b>Plus de 4%</b>	
Blé de printemps & Blé durum	14	17	5 – 7,5 cm*
Orge, alpiste des Canaries	14	17	5 – 7,5 cm*
canola, lin**, Moutarde, betteraves sucrières	17	22	Au choix de l'agriculteur

\* Les semences doivent être enfouies sous la couche de sol traité.

\*\* Ne pas utiliser sur les variétés de lin à basse teneur en acide linoléique.

#### **APPLICATION PRINTANIÈRE**

Appliquer l'herbicide Avadex BW au printemps lorsque la température moyenne du sol est de 4° C ou moins à une profondeur de 5 centimètres. Utiliser le taux approprié au type de sol, conformément au tableau ci-dessous. L'application devrait être faite sur des sols qui ont un couvert de résidus suffisant pour éviter l'érosion du sol entre l'application et l'ensemencement. **Prévoir un intervalle minimum de 10 à 14 jours entre l'application et**

**l'incorporation.** Le délai entre l'application et l'ensemencement ne devrait pas dépasser 4 semaines.

Consulter les conditions pédologiques et météorologiques à la section « **Système de travail minimal du sol – Application Automnale** » avant d'appliquer l'herbicide granule d'Avadex BW.

L'incorporation peut avoir lieu avant ou durant l'ensemencement, comme il est indiqué ci-dessous.

**TAUX DE L'HERBICIDE AVADEx BW (kg/ha) - PRINTEMPS**  
**(Système de travail minimal du sol)**

Culture	Matières Organiques		Profondeur Des Semences
	Moins de 4%	Plus de 4%	
Blé printemps & Blé durum	14	17	5 – 7,5 cm*
Orge, alpiste des Canaries	14	17	5 – 7,5 cm*
canola, lin**, Moutarde, betteraves sucrières	17	22	Au choix de l'agriculteur

\* Les semences doivent être enfouies sous la couche de sol traité.

\*\* Ne pas utiliser sur les variétés de lin à basse teneur en acide linoléique.

## L'INCORPORATION

### Systèmes conventionnels de travail du sol :

Deux opérations d'incorporation à angle droit sont nécessaires au printemps. La première incorporation devrait être faite dans les 48 heures suivant l'application. Pour de meilleurs résultats, laisser un intervalle d'au moins 48 heures entre la première incorporation et la deuxième. Consulter la section "**Incorporation de printemps**" dans ce livret pour plus de précisions.

### Systèmes de semis direct avec travail intensif du sol :

Il est possible de procéder à une incorporation à travail intensif du sol avant ou durant l'ensemencement. Un système à travail intensif du sol consiste à remuer le sol suffisamment pour que les mauvaises herbes émergées soient ainsi supprimées. Un travail intensif du sol peut être effectué par le semoir à grain (cultivateur ou à disques), par une herse suivant le semoir ou par les deux. Le nivellement du sol au moyen d'une herse pendant ou après l'ensemencement résulte en une couverture plus uniforme du produit et donc en un meilleur rendement.

Pour de meilleurs résultats, l'application des granules devrait avoir lieu 10 à 14 jours avant l'incorporation.

**Système à faible préparation du sol :**

On peut aussi utiliser un système à faible préparation du sol (comme un semis direct). Toutefois, un système à faible préparation du sol (comme un semis direct par semoir pneumatique) ne remue pas suffisamment le sol pour supprimer les mauvaises herbes émergées, et il faut donc recourir à un brûlage pré-semis au moyen d'un herbicide comme Roundup.

**Pour de meilleurs résultats**, l'application des granules devrait avoir lieu 2 semaines avant l'incorporation.

Pour que les traitements à l'herbicide Avadex BW aient un rendement optimal dans les systèmes de travail minimal du sol, il faudrait semer lorsque la croissance de la folle avoine est observable dans le champ. L'agriculteur s'assure ainsi que le sol est suffisamment réchauffé pour activer l'herbicide Avadex BW.

Semis direct - Les applications avec travail intensif du sol ne devraient pas avoir lieu lorsque les champs sont couverts de neige ou lorsqu'il y a une quantité excessive de résidus de récolte, ce qui empêche le contact des granules avec le sol. En cas de quantité excessive de résidus au moment de l'application, un bon hersage peut améliorer le contact des granules d'herbicide avec le sol.

S'il y a humidité ou chaleur excessive entre l'application et l'émergence de la récolte, la suppression peut être amoindrie. Pour de meilleurs résultats dans les cas de forte infestation de la folle avoine, utiliser le traitement incorporé seulement.

La couleur du sol n'est pas toujours une indication précise du contenu en matières organiques. Le taux d'application choisi dans le tableau ci-dessous doit être approprié à votre type de sol.

Pour plus d'information sur ce produit ou d'autres produits agricoles de Monsanto, communiquer avec Monsanto Canada au : 1-800-667-4944.

**En cas d'urgence concernant ce produit**, appeler à frais virés la société Monsanto à toute heure du jour ou de la nuit :

Accident/Déversement/Urgence médicale ..... (314) 694-4000  
ou .....1-800-332-3111  
ou CANUTEC..... (613) 996-6666

IMPRIMÉ AUX ÉTATS-UNIS  
EPA Est. 070989-IA-001

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )